

# Licenciment besoin d'aide

Par Claiire057, le 23/04/2014 à 15:39

bonjour,

Mon compagnon a était licencié pendant une période d'essai d'un cdi sans réel raison il y as environ 1 mois est il n'as toujours pas reçu son chèque de solde de tout compte.

Il a appeler plusieurs fois son chef pour savoir se qu'il en était et a chaque fois il lui sortait une autre excuses...

Je souhaiterais savoir a quel recourt on a droit? Je vous remercie d'avance pour vos réponses

### Par glazick, le 23/04/2014 à 16:15

Bonjour,

A t-il signé un contrat?

Pouvez vous donner les renseignements suivants :

- Date de début de contrat
- Délai de la période d'essai
- Coefficient et intitulé du poste
- Convention collective dont dépend l'entreprise

Merci

#### Par P.M., le 23/04/2014 à 16:29

Bonjour,

Après l'envoi d'une lettre recommandée avec AR de mise en demeure, je conseillerais au salarié de saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé...

Par glazick, le 23/04/2014 à 17:05

Entièrement d'accord.

## Par Claiire057, le 23/04/2014 à 18:04

A quel délais dois-je m'attendre?

## Par P.M., le 23/04/2014 à 19:18

A priori, l'audience de référé devrait être fixée pour dans 3 semaines / un mois après la saisine mais cela devrait permettre de faire pression sur l'employeur...